



République Française
Département des Pyrénées-Orientales
CCAS d'Espira de l'Agly

Envoyé en préfecture le 26/04/2023
Reçu en préfecture le 26/04/2023
Publié le 26/04/2023
ID : 066-216600692-20230419-DCA202306-DE

DCA-2023006

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 19 Avril 2023

Le dix-neuf avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures,

Le Conseil d'Administration du CCAS d'ESPIRA DE L'AGLY (Pyrénées-Orientales), dûment convoqué le quatorze avril deux mille vingt-trois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christiane MONIER, Vice-Présidente.

PRESENTS (08) : Mme MONIER Christiane, Mme LABBE Jeanne, Mme BANYULS Anne-Marie, Mme MARCO Jeanne, Mme BEALU Nadia, Mme CROUCHANDEU Yvelise, Mme NAVARRO Josiane, Mme FERREIRA Jennifer.

Absents représentés (03) : Mme JOURDAN Adeline (procuration à Mme Jeanne LABBE), Mme BARTHES Monique (procuration à Mme BANYULS Anne-Marie), M. FOURCADE Philippe (procuration à Mme MONIER Christiane).

ABSENTS (02) : Mme GOT Marie-Line, Mme HERNANDEZ Anne-Marie.

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | | | |
|-------------------------|---------------------|-------------------------|------------------------|
| EN EXERCICE : 13 | PRESENTS : 8 | PROCURATIONS : 3 | VOTANTS : 11 |
| QUORUM : 7 | POUR : 11 | CONTRE : 0 | ABSTENTIONS : 0 |

A été nommée secrétaire : Jeanne LABBE

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 MARS 2023

RAPPORTEUR : MADAME CHRISTIANE MONIER

Où l'exposé du rapporteur,

VU l'article L2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de chaque séance du Conseil d'Administration est arrêté au commencement de la séance suivante,

le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

- **D'ARRETER** le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 29 Mars 2023 ;
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-présidente à signer tout acte utile à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à Espira de l'Agly, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Espira de l'Agly le 24 avril 2023,

La Vice-Présidente

Christiane MONIER



Télétransmis en Préfecture le :
Identifiant de télétransmission :
Publié en ligne le :